

Le Dimanche 11 Juillet 2021

Compte rendu conseil municipal du Mercredi 30 Juin 2021 à 20 heures 30

Absents et excusés : Cathy Lafage – Frédéric Benet

Ordre du jour :

1. Situation de l'école (effectifs)
2. Réunion publique du 11 juillet 2021
3. Révision durée de travail / poste Agent Technique Territorial (Cantine et Ménage)
4. Admissions en non-valeur (AEP et Commune)
5. Point travaux extension de l'école
6. Questions diverses

Secrétaire de séance : Olivier MASBOU

Le compte rendu de séance du 12/05/2021 est approuvé à l'unanimité.

1. Situation de l'école (effectifs)

Courant semaine 25, un conseil d'école a eu lieu pour faire le bilan des effectifs. Brengues 10 élèves, Saint Sulpice 13 élèves, Marcilhac sur celé 5 élèves. La classe de 5 pour Marcilhac pose des problèmes et des inquiétudes pour les parents d'élèves. Jean Luc Vallet propose d'organiser des réunions mensuelles entre les 5 communes du RPI pour échanger et travailler sur les demandes de logements. Il est proposé de basculer la classe de CE2 à Marcilhac sur celé pour équilibrer si besoin.

Thierry LACAM a donné droit à sa retraite le Mardi 6 Juillet et à offert un pot de départ à midi pour remercier les habitants de Brengues.

2. Réunion publique du 11 juillet 2021

La réunion publique aura lieu à la salle Lucien Ouliè. Elle sera la 1^{ère} réunion de la nouvelle équipe du conseil depuis les élections. Il y sera abordé les différents sujets en cours. Parcours santé, projet d'aménagement de la place de l'église, les travaux d'agrandissement de l'école et de la cantine, effectifs des écoles à la rentrée 2021, projet de rachat de la maison polygone avec ces 3 appartements et enfin la mise en place de l'adressage.

3. Révision durée de travail / poste Agent Technique Territorial (Cantine et Ménage)

Carmen occupe le poste de la cantine + le ramassage et fait 1H de ménage / semaine supplémentaire. Prise d'effet le 1^{er} mai pour cette heure supplémentaire. Son temps de travail est actuellement à 8H/semaine annualisé mais ne travaille pas en période de vacances scolaire. Ce qui fait 10H/semaine sur la période d'école.

Le montant de cette heure supplémentaire serait 750€/an d'augmentation avec les charges. L'ensemble du conseil approuve à l'unanimité.

Un poste à pourvoir va faire l'objet d'un communiqué sur la commune uniquement. Ce poste serait de 10H/semaine pour le ménage de l'école et de la mairie après 16H45. (2h15/Jour quand il y a école (4jours) donc 9h, plus 1h de ménage à la mairie). Salaire net de 289€ mensuel.

4. Admissions en non-valeur (AEP et Commune)

Pour l'AEP un montant de 967.29€ reste impayé et pour la cantine un montant de 639,28€

Ces 2 lignes seront retirées définitivement de la comptabilité.

5. Point travaux extension de l'école

Un avenant à l'entreprise Breil Frères d'un montant de devis de 3243€ est adopté (prolongement du préau)

Les travaux de la nouvelle salle d'école devraient être terminée fin septembre mais ne sera pas opérationnelle pour la prochaine rentrée mais Jean luc souligne que s'est volontairement ainsi pour ne pas fermer prématurément un poste sur Marcilhac.

6. Questions diverses et autres points.

- Recensement prévu en 2022 : la coordinatrice sera la secrétaire de mairie. Il va être demandé à Bénédicte Sabrazat si elle veut s'en occuper.
- Suite aux dégâts occasionnés par la grêle, Jean ROUGEYROLES voudrait voir s'il est possible de lancer une procédure d'indemnisation.
- Le projet du parcours santé qui est suivi par Jean Pierre BREIL avance bien. Pour que le département nous aide financièrement à hauteur de 50%, il faut un montant de devis minimum de 20000€.

Pour l'instant les devis s'élèvent à 22627€.

Equipement 1 :

Le parcours sera complet et adapté, ponctué de stations d'échauffement, d'activités d'équilibre et de mini escalade, de renforcement musculaire et d'étirements.

Destiné à tout niveau sportif adulte et adolescent à partir de 10/12 ans
Longueur 900m, situé autour du camping municipal en prolongement du
celé.

Nombre de 9 stations (évolutif)

3 d'échauffements – 3 de travaux – 3 d'étirements et retour au calme

Equipement 2 :

Mini parcours de 3 stations évolutives, à partir de 6 ans et à proximité de
l'aire de jeu d'enfant existante.

Il sera proposé la mise en place également de cours collectifs, des départs
de randonnées et VTT et des panneaux exposition sur l'équilibre
alimentaire.

Mise en place définitive prévue Mai/Juin 2022